

Aouste sur Sye, le **19 JUIN 2025**

**AUX MEMBRES DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

Affaire suivie par : Sandrine ECHAUBARD  
Service : DGS  
sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nos Réf : EzGEDC251298  
Objet : INVITATION

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**Jeudi 26 juin 2025 à 18h00**  
**À la salle communale d'ESPENEL**

Ordre du jour :

- A. Lecture des décisions prises depuis le dernier Conseil Communautaire**
- B. Lecture des décisions prises au dernier Bureau Communautaire**
- C. Validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 22 mai 2025**
- D. Délibérations**
  - 1. Vente du lot n°4 de la ZAC de l'Ecoparc du Pas de Lauzun à Monsieur Jean-Baptiste COTE,
  - 2. Grille tarifaire de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Les trois Becs » de Saillans,
  - 3. Désignation des délégués représentant la communauté de communes au sein des instances du parc naturel régional du Vercors (PNR Vercors),
  - 4. Contrat d'Objectif Territorial (COT) – Clôture de la Phase 1 et engagement de la Phase 2,
  - 5. Convention d'entente pour l'animation du second Contrat de Chaleur Renouvelable (CCR) Territorial entre la CCVD, la CCCPS et la CCD,
  - 6. Renouvellement de la Convention d'Objectifs avec l'Association Biovallée,
  - 7. Subvention de fonctionnement 2025 – Association Biovallée,
  - 8. Budget Prévisionnel (BP) 3CPS – DM n°2 - Travaux d'isolation thermique, mise aux normes DPE de l'appartement de la piscine à Crest
  - 9. Tableau des effectifs des emplois permanents : créations et modifications d'emplois.

#### **E. Questions diverses**

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à un autre délégué communautaire. Pour les délégués communautaires des communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis BENOIT  
Président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

**Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans**

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye  
+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - LAUREL - CHATEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT-BENOIT EN DIOIS  
- SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

